

Numéro	CA/2025-06-05/04
Date de mise en ligne sur intranet (interne)	19/07/2025
Date de mise en ligne sur internet (externe)	19/07/2025
Date de transmission au Recteur	19/07/2025

Conseil d'administration de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Délibération du 5 juin 2025 portant approbation des tarifs 2025 du diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) du service commun Formation continue Panthéon-Sorbonne

Le CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne,

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L. 712-2, L. 712-3, L. 714-1, L. 719-4, D. 714-58 et D. 714-62 ;
Vu les statuts de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
Vu le règlement intérieur de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
Vu la délibération n° CA/2025-04-24/01 du conseil d'administration du 24 avril 2025 portant résultat de l'élection de Madame Christine NEAU-LEDUC en qualité de Présidente de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Après en avoir délibéré,

APPROUVE les tarifs 2025 du diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) du service commun Formation continue Panthéon-Sorbonne, conformément à la fiche financière ci-après annexée.

Délibération CA/2025-06-05/04	
Nombre de membres en exercice (pour rappel)	36
Nombre de membres présents ou représentés	36
Nombre de refus de prendre part au vote	0
Nombre de pour	30
Nombre de contre	1
Nombre d'abstentions	5

Paris, le 6 juillet 2025

La Présidente de l'université
Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Christine NEAU-LEDUC

L'original de cette délibération est disponible dans les locaux de la direction des Affaires juridiques et institutionnelles au centre Panthéon situé 12, place du Panthéon, 75231 Paris.

Modalités de recours : Conformément à l'article R. 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours à compter de sa publication ou, lorsqu'elle y donne lieu, de sa transmission au Recteur d'académie.

Fiche soutenabilité financière d'un programme de formation diplômant en apprentissage/alternance/formation continue

Contrat formation 2025-2029

Version de la fiche :	V4	19/02/2025	
Présentation du programme			
Intitulé du programme :		DAEU	
Dates :	Edition :	Adoption Conseil de comp. :	Présentation CFVU :
Présentation CA :		Période de mise en œuvre :	2025-2029
Type de diplôme terminal :		Niveau diplôme national:	Inférieur à L1
Si dip. national, intitulé de la mention :		Composante de gestion :	
Intitulé du parcours diplômant :			
Liste des étapes APOGEE (si existantes) : AUT001			
CFA (si formation en apprentissage):		Niveau qualification RNCP :	4, Bac
Liste Partenaire(s) pédagogique(s) (hors CFA) :			
Partenaire 1 :			
Partenaire 2 :			
Partenaire 3 :			
Remarques :			

Prévision effectif apprenants		Heures et charges enseignement (HETD)	
Etudiants formation initiale :	0	Volume étudiant (CM + RD) DEVE-POF :	287,5
Apprentis (CFA) :	0	Volume spécifique apprentis (hors DEVE-POF) :	
Contrats FC/CP (hors CFA) * :	60	Volume horaire total apprentissage :	
Total apprenants :	60	CE DEVE-POF imputable sur budget central :	
Prorata (FA/FC/CP)/Total :	100%	CE DEVE-POF imputables sur ressources propres :	
Type de formation ("Seul FA" : ratio >= 80%	Seul FA	CE Total DEVE-POF imputables :	738
Etudiants en convention (part. hors CFA) :	0	CE DEVE-POF imputable autre formation P1PS :	
Nombre groupe * :	5	CE DEVE-POF imputable hors P1PS :	
		Charge référentiel des équivalences horaires (REH)	282

Equilibre financier			
TOTAL PRODUITS (complets) :	67 450,00 €	TOTAL CHARGES (complets) :	190 059,56 €
PRODUITS imputables Budget Central :	- €	CHARGES imputables Budget Central :	82 550,00 €
Solde PRODUITS - CHARGES (coût complet)			- 122 609,56 €
Solde PRODUITS - CHARGES (coût incomplet, hors imputation Budget Central)			- 40 059,56 €
dont CHARGES heures maquettées DEVE-POF imputables à la formation sur budget central			82 550,00 €
PRODUITS (complets) /étudiants FA-FC :	1 124,17 €	CHARGES (complets) /étudiants FA-FC :	3 167,66 €

Observations	Dates :

Code couleur des cellules :	Cellule à remplir obligatoirement (non verrouillée)	Cellule "non pertinente" (vide) (verrouillée)
	Cellule menu déroulant	Cellule à remplir éventuellement (non verrouillée)
	Cellule remplie automatiquement (verrouillée)	Cellule contenu verrouillée

Charges et produits prévisionnels (1)

Intitulé du programme :	0
-------------------------	---

Les produits					
Coût recommandé France Compétences (référentiel (NPEC-OPCO))		- €	Nombre apprentis FA		0
Produit "effectif" par apprenti :		- €	Total Contrats apprent.		- €
Autres produits OPCO-CFA					- €
Reste à charge prévisionnel (entreprises)					- €
DIN 1er cycle (dus en complément des frais de formation	Nombre : (base IA en 24-25)	60	Montant DIN (1er cycle) 25-26 :		- €
Contrats de professionnalisation (CP)	Nombre :	0	Montant :		- €
Contrat Fonction publique d'Etat ou Hospita	Nombre :	0	Montant :		- €
Contrat Fonction publique Territoriale	Nombre :	0	Montant :		- €

Autres									
Financement par un tiers (hors aide régionale) / toutes options	Nombre :	3	Montant frais de formation :	2 500 €	7 500,00 €				
France Travail	Nombre :	3	Montant frais de formation :	1 500 €	4 500,00 €				
Auto-financement (option 1 : sans cours de soutien)	Nombre :	50	Montant frais de formation :	1 050 €	52 500,00 €				
Auto-financement (option 2 : 1 cours de soutien)	Nombre :		Montant frais de formation :	1 050 €	- €				
Auto-financement (option 3 : 2 cours de soutien)	Nombre :		Montant frais de formation :	1 260 €	- €				
Par module capitalisable	Nombre :	10	Montant frais de formation :	295 €	2 950,00 €				
Autres produits externes (TA hors quota, conventions,...) (préciser)					- €				
					- €				
TOTAL PRODUITS					67 450,00 €				
Dont PRODUITS imputables Budget Central					- €				

Les charges						
Coûts personnels enseignement/pédagogie						
1) Charge enseignement DEVE-POF imputable formation		Nb H. CM	Nb H. TD	Total HETD	Coût horaire	Coût total (€)
Enseignants, service statutaires (imputation Budget Central) :		0	325	325	376,00 €	82 550,00 €
Ou détail	Professeur	0		0	376,00 €	- €
	Maître de conférence	0	0	0	257,00 €	- €
	Second degré (PRAG, PRCE,...)	0	325	325	254,00 €	82 550,00 €
	Lecteur	0	0	0	- €	- €
	ATER	0	0	0	149,00 €	- €
	Enseignant contractuel (non vacataire, LRU,...), PAST	0	0	0	195,00 €	- €
	Doctorant	0	0	0	62,00 €	- €
Ou service statutaire indifférencié (sans distinction de catégorie) (au choix du porteur) :				0	286,00 €	- €
Enseignants statutaires établissement, heures complémentaires :		0	0	0	45,00 €	- €
Vacataires fonctionnaires		0	375	375	45,00 €	16 875,00 €
Vacataires non fonctionnaires		0	38	38	61,64 €	2 342,32 €
TOTAL CE DEVE-POF imputable formation		0	738	738	137,90 €	101 767,32 €
2) Ingénierie pédagogique						
Statut	Catégorie FP	Corps	Cat. Corps, précision	Quotité %	Coût chargé	Coût total (€)
BIATSS titulaire				0%		
BIATSS non titulaire				0%		- €
Autres dépenses personnel ingénierie pédagogique (préciser) :						- €

3) Prime responsabilité pédagogique au titre du RIPEC et REH					
Charge heures, référentiel des équivalences horaires (CA 25/04/2024)				Coût horaire :	53,32 €
Fonctions (liste complète REH Annexe 3, complétée par délibération CA/2024-04- 25/03)	Type d'unité	HETD réf.	HETD retenue	Nb unité	Coût total (€)
Direction du programme de formation continue (relations avec les partenaires extérieurs, suivi financier et coordination de la formation)	par groupe	18	18	1	959,76 €
Coordination pédagogique	par alternant	2	2	66	7 038,24 €
Sélection des candidats	par alternant	2	2	66	7 038,24 €
Suivi de mémoires	par alternant	3	0	0	- €
Participation au jury de soutenance de mémoire	par alternant	1	0	0	- €
Total coût référentiel des équivalences horaires			Total HETD :	282	15 036,24 €
Prime responsabilités pédagogiques enveloppe formation de la composante			HETD	0	- €

Charges et produits prévisionnels (2)

Intitulé du programme : 0

Coûts personnels administratifs (BIATSS)

Statut	Catégorie FP	Corps	Cat. Corps, précisions	Quotité %	Coût chargé	Coût total (€)
BIATSS titulaire	B	TECH RF	B	100%	58 666,00 €	58 666,00 €
BIATSS non titulaire				0%		- €
Autres coûts personnels administratifs (mutualisation composantes,...)						- €
Autres vacations administratives						- €
Total coûts personnels administratifs						58 666,00 €

Indiquer dans quelle proportion (entre 0% et 100%) les coûts personnels administratifs se traduisent en :
un recrutement sur le(s) postes (imputable Ressources Propres) : 0%
une valorisation du temps de travail d'agents en poste après réorganisation (imputable Budget Central) : 100%

Total coûts personnels	175 469,56 €
Total coûts personnels après application du prorata apprentis/alternants	175 469,56 €

Autres coûts

TOTAL CHARGES	190 059,56 €
Dont CHARGES imputables Budget Central	82 550,00 €